



COMMUNIQUÉ

LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA REDÉFINITION DES TERRITOIRES DES ÉCOLES : UN FRANC SUCCÈS

Gatineau, le 25 octobre 2012. – La Commission scolaire des Draveurs a mené au cours des quatre dernières semaines une vaste consultation publique qui a connu un franc succès avec la participation de 1 625 parents. Cette consultation était répartie en huit séances distinctes tenues dans les différents secteurs de la commission scolaire et avait pour but d’entendre les parents sur leurs priorités quant aux critères qui devraient guider les élus scolaires pour la redéfinition des territoires des écoles et la gestion des surplus d’élèves.

Chaque fois, les séances ont permis aux participants de s’exprimer sur les critères, tels que la proximité, la durée du transport, les nouveaux développements résidentiels, les limites physiques et la stabilité pour ne nommer que ceux-ci, dont le conseil des commissaires devrait tenir compte au moment de revoir les territoires rattachés à chaque école. Volontariat, fraternité, proximité, ancienneté et intégration des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation et d’apprentissage étaient au nombre des critères proposés pour gérer les surplus d’élèves. Les représentants scolaires ont également rendu public l’état de situation de la répartition de la clientèle dans les sept secteurs administratifs et les prévisions de clientèle d’ici 2016-2017.

Heureux du taux de participation à la consultation publique, le président de la commission scolaire, M. Julien Croteau, tient à remercier les parents et rappelle que la collaboration de ces derniers et le dialogue avec eux sont des facteurs déterminants au succès de cette vaste opération de révision de tous les territoires des écoles.

La consultation publique étant terminée, la production du rapport de consultation constituera une étape importante pour consigner les propos recueillis lors des séances de même que les éléments contenus dans la soixantaine de documents transmis directement à la commission scolaire par les parents. C’est à l’issue d’une séance intensive de travail prévue à la fin novembre que les élus analyseront les scénarios qui leur seront présentés par la Direction générale face à la répartition de la clientèle pour les cinq prochaines années. Quant aux modifications qui pourraient être apportées à la politique d’admission et d’inscription annuelle des élèves, elles seront soumises au comité de parents pour consultation en janvier 2013; l’adoption de la politique révisée suivra en février.

Notons enfin que c’est en séance d’information publique qu’il prévoit tenir en mars 2013 que le conseil des commissaires rendra publics les nouveaux territoires des établissements.

– 30 –

SOURCE : Yvon Landry
Directeur et secrétaire général
Service du secrétariat général et des communications
819 663-9221, poste 12121